

Fonctions de VP de griefs et VP en santé et sécurité du travail (SST) vulgarisée

Ces deux nouvelles fonctions comité exécutif suivant la refonte de nos statuts et règlements remplacent les coordonnateurs et ont un rôle autant politique que technique.

Sur le volet politique, ils représentent le syndicat lors des réunions des comités de relations de travail (griefs ou SST) avec l'employeur et favorisent la participation du syndicat aux activités de la CSN, de la FSSS ou du CCQCA.

Sur le volet technique, ils voient à coordonner, former et encadrer les équipes d'agents de griefs et SST. Pour cela, ils doivent s'assurer que les agents ont tous les outils nécessaires pour accomplir efficacement leur travail ainsi que les inscrire aux différentes formations offertes.

Ils doivent organiser et gérer le traitement des dossiers et les différents registres en lien avec leur mandat.

Ils doivent également convoquer et animer les comités syndicaux de griefs et SST auquel font partie les agents et s'assurer qu'un compte-rendu soit produit pour chaque réunion.